

Adèle Thorens, présidente des Verts, reste zen malgré les déboires de son parti
Suisse, page 5



Enquête sur les agissements de l'Exécutif de Veyrier
Genève, page 19



DES IDÉES POUR VOS LOISIRS DE CETTE FIN DE SEMAINE

Pages 27 à 30

Tribune de Genève

Le média genevois. Depuis 1879 | www.tdg.ch | LENA — LEADING EUROPEAN — NEWSPAPER ALLIANCE

Licia Chery, Genevoise d'origine haïtienne, livre son deuxième album, «Inspiration», qu'elle entendra sur scène vendredi soir à Meyrin: douze chansons en forme de grisgris contre la grisaille.
Page 25



Berne met le frein à la construction à Genève

Le Canton est contraint de limiter les déclassements de zone agricole. Il faudra densifier davantage en ville

Coup de tonnerre sur Genève et ses projets de croissance: le plan directeur cantonal 2030, sur lequel Genève entendait s'appuyer pour réaliser 50 000 logements dans les quinze prochaines années, est retoqué par Berne!
Pour réaliser ses objectifs, le Canton projetait de déclasser 500 hectares de zone agricole. C'est trop pour la Confédération, qui n'accorde que 262 hectares. La révision de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire a en effet changé la donne. Berne est déterminée à combattre le gaspillage du sol, tel que le peuple l'a réclamé. Et pas seulement dans les stations alpines, comme Genève le découvre aujourd'hui. Pour couronner le tout, Berne impose aux cantons de conserver suffisamment de terres de qualité pour assurer l'approvisionnement du pays. Concrètement, Genève ne pourra plus grignoter sa zone agricole au-delà de 2023 et des projets, comme celui de Bernex (5000 logements), devront être revus.
Genève devra donc densifier davantage. En quelque sorte raser les villas pour que l'on voie les tours... **Page 3**



Berne refuse le sacrifice des terres agricoles genevoises prévu par le plan directeur cantonal 2030. LAURENT GUIRAUD

L'éditorial

Genève est enfin obligé de densifier



Christian Bernet

La zone agricole est une vache sacrée. Pas question que les villes s'y évalent; il faut économiser le sol. La Confédération vient de rappeler ce précepte à Genève dans le cadre de l'examen de son plan directeur. Le Canton pensait grignoter 500 hectares de terres agricoles ces quinze prochaines années. Berne n'en accordera que la moitié. Une décision sévère.

Ce serrage de vis peut surprendre. Il y a deux ans, le peuple suisse a renforcé les pouvoirs de la Confédération en matière d'aménagement du territoire. La mesure visait avant tout les cantons très gaspilleurs de sol, comme le Valais. Mais apparemment, Berne prend son nouveau rôle très à cœur et applique sa rigueur sans épargner les bons élèves. Genève, du coup, n'a plus le choix. Il doit densifier davantage dans les grands projets et urbaniser une partie de sa zone villas. Celle-ci représente la moitié des terrains à bâtir mais n'accueille que 13% de la population genevoise.

A vrai dire, l'Etat tente de densifier depuis quelques années, mais sans grand succès. Rien d'étonnant. Car son modèle d'urbanisation repose sur une vision de notre territoire vieille d'un siècle: un petit centre dense, une banlieue éclaircie autour de ses villages et des villas à perte vue entourées par la campagne.

Toutes les lois, tous les règlements et toutes les procédures démocratiques consacrent cette vision provinciale et contribuent, de facto, à sous-densifier le canton.

Changer les lois? Les adapter à une vision d'un Genève plus urbain, plus conforme aussi aux nouveaux enjeux sociaux, énergétiques et de mobilité? Cette solution s'impose. Mais il ne faut pas se leurrer. Une bonne partie de la classe politique se satisfait très bien de la situation actuelle. Et il n'est pas certain que Berne soit capable de forcer le changement. **Page 3**

Migrants



Enfants rescapés de l'horreur

Parmi les milliers de migrants qui s'échouent sur les rives du sud de l'Europe figurent de plus en plus de mineurs non accompagnés. L'ONG Terre des hommes, qui tente de leur apporter de l'aide, lance un cri d'alarme. **Page 7**

Genevois en Inde A la conquête de nouveaux sommets

Quarante-deux Genevois se préparent à célébrer de manière originale le 150e anniversaire de leur section du Club alpin suisse: ils vont gravir des sommets jamais conquis du Great Himalaya, à plus de 6000 mètres d'altitude. **Page 22**

L'actu avec vous

Internet L'info genevoise sur www.geneve.tdg.ch

Mobile Les alertes de votre choix sur www.mobile.tdg.ch

PUBLICITE

LES 23 AVRIL | 2 MAI
TENTATIONS
NOUVELLE COLLECTION 2015

rocheboboïs
PARIS

Genève Rue du Rhône 100 Av. Pictet-de-Rochemont 6



Aménagement

Berne bloque Genève sur les terres agricoles

Le développement de l'urbanisation tel que le prévoyait Genève est fortement compromis. Berne refuse que le Canton utilise autant de terres agricoles. Il faudra densifier davantage.

L'essentiel

- **Extension** La Confédération limite fortement les déclassements de zone agricole que Genève prévoyait de faire.
- **Densité** A défaut de s'étaler, le canton va devoir se densifier. La pression sur la zone villas va augmenter.
- **Débat** La densification va se heurter à des résistances multiples.

Christian Bernet

Construire dans la zone agricole? C'est bientôt un vieux rêve, ou plutôt un luxe que l'on s'offrira avec la plus grande parcimonie. C'est ce que Genève est en train d'apprendre. Le Canton a soumis il y a plus d'un an son Plan directeur cantonal 2030 (PDC) à la Confédération qui doit l'approuver. Or, celle-ci a émis de très sérieuses réserves. Les conséquences sont doubles. Primo: en suivant son planning de constructions, Genève ne peut bâtir que jusqu'en 2023. Après, il butera sur la zone agricole, et Berne dira non! Deuzio: ces restrictions forceront Genève à densifier



Antonio Hodgers
Conseiller d'Etat
en charge
du Département
de l'aménagement

d'avantage, notamment en zone villas. Politiquement, c'est explosif.

«La Confédération nous met en liberté conditionnelle.» L'expression est d'Antonio Hodgers. Le conseiller d'Etat en charge du Département de l'aménagement négocie depuis plusieurs mois avec Berne. Et ce n'est pas facile. «La révision de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) a conduit à un très net durcissement. Je constate une montée en puissance extrêmement forte de l'administration à Berne qui devient, désormais, le gardien du temple.»

Le Canton a adopté son PDC en septembre 2013. Ce document trace le canevas de la croissance à Genève jusqu'en 2030. Il dit où il est possible de construire et quel. Il prévoit notamment de réaliser 50 000 logements. Genève envisage de consommer près de 500 hectares de zone agricole, soit 4% de la totalité. Ces terres retirées à l'agriculture doivent servir aux logements, aux infrastructures mais aussi à renaturer des rivières.

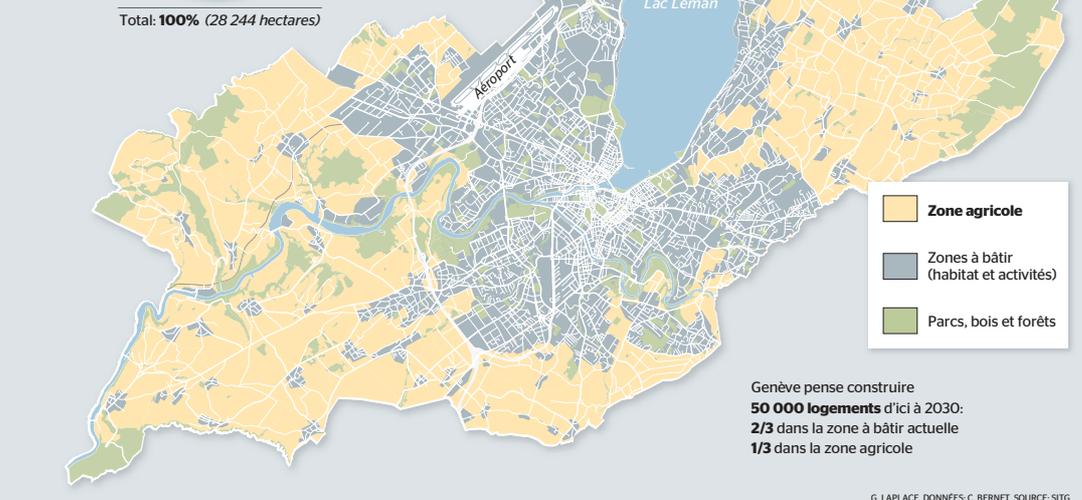
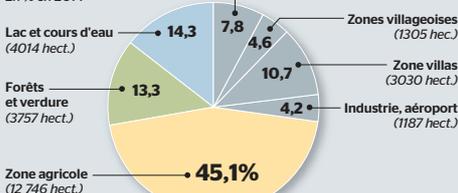
Durcissement plébiscité

Pour Berne, c'est trop. «La Confédération reconnaît les besoins du canton en termes de logements, d'équipements et de surfaces d'activités», note Isabel Girault, directrice de l'Office de l'urbanisme. Mais elle ne nous accorde que 262 hectares de zone agricole pour les quinze prochaines années.» Ce chiffre est issu des nouvelles directives fédérales. «Elles sont devenues extrêmement sévères. Tout est analysé dans le moindre détail. Les négociations ont été serrées», poursuit la directrice. Ce durcissement était attendu. En

Près de la moitié du canton est classé en zone agricole

Les zones dans le canton

En % en 2014



mars 2013, le peuple suisse a largement accepté de renforcer le pouvoir de la Confédération pour combattre le gaspillage du sol, endémique dans certaines régions. Des cantons comme le Valais s'y sont fortement opposés. Genève, lui, n'a pas bronché. Considéré comme bon élève dans ce domaine, il pensait n'avoir rien à perdre. Il se trouve que les directives d'application se sont révélées plus strictes que prévu. Par ailleurs, le Plan

genevois est le premier à passer sous les fourches Caudines de la nouvelle législation. Le Canton a sans doute essuyé les platères d'une administration aux prérogatives désormais renforcées.

Approvisionnement du pays

Mais ce n'est pas tout. L'état confédéral présente une deuxième pince. Elle s'appelle surfaces d'assolement (SDA). Ce stock des meilleures terres arables doit

assurer l'approvisionnement du pays. Genève doit en conserver 8400 hectares. Or, il ne lui en reste que 8527. «C'est le point le plus bloquant», note Isabel Girault. Et Berne est intransigeant. «Résultat, la marge de manœuvre de Genève dans sa zone agricole se limite à ces 127 hectares. C'est trois fois moins que ce qu'il prévoyait.»

Une question s'impose. En tant qu'écologiste, Antonio Hodgers est peu

favorable à déclasser de la zone agricole. A-t-il été assez pugnace face à l'intransigeance fédérale? Le conseiller d'Etat balait le soupçon. «Je me suis battu pour augmenter notre inventaire de surfaces d'assolement et nous avons gagné 100 hectares de plus. Sans cela, nous n'aurions que 50 hectares de réserves et notre développement se serait arrêté en 2018 déjà... Nous avons obtenu le maximum de Berne. Toutefois, il est vrai que j'étais opposé au déclassement des Cherpines car ce projet était sous-densifié.»

Le Canton condamné à construire plus dense

● La densité. C'est désormais le passage obligé pour Genève. Bloqué dans son expansion sur les terres agricoles, il va devoir utiliser au mieux ses surfaces à bâtir. Cette exigence a déjà été plébiscitée par le peuple genevois. En janvier 2014, il a accepté une plus grande densification des grands projets dans la zone de développement. Pas certain que cela suffise. «Il nous faudra exploiter toutes les possibilités dans toutes les zones», insiste Isabel Girault, directrice de l'Office de l'urbanisme.

Première cible: les grands projets. Genève en compte une dizaine. La densité y est souvent insuffisante, comme le reconnaît lui-même Antonio Hodgers. On peut citer les Cherpines à

Plan-les-Ouates ou les Grands-Esserts à Vevrier. Problème: ces projets sont déjà bien avancés et ont fait l'objet d'accords avec les communes. Pas sûr qu'Antonio Hodgers veuille tout revoir. «Il est toujours difficile de revenir sur ce que les prédécesseurs ont fait», glisse-t-il.

La zone villas n'échappera pas non plus aux efforts. Le Plan directeur prévoyait d'en déclasser 320 hectares, soit 9% de la totalité. Il faudra peut-être aller au-delà. Il y a de la marge. Cette zone représente 47% des surfaces à bâtir mais ne loge que 13% de la population. «Sans la déclasser, et donc en maintenant sa substance, il faut aussi réfléchir aux moyens de la densifier davantage, sans faire *tabula rasa*,

relève Isabel Girault. La zone qui entoure les villages devra aussi faire l'objet d'une attention particulière.

Politiquement, les choses s'annoncent compliquées pour le conseiller d'Etat, contraint par Berne de revoir le développement de Genève vers l'intérieur. «La majorité de droite, soutenue par le lobby des propriétaires de villas, ne veut pas toucher à la zone villas. Et en Ville, c'est la gauche qui s'oppose à la densification par les surélévations. Les résistances sont partout.» Que faire? «Je ferai ma part de travail. Mais le Grand Conseil doit aussi prendre ses responsabilités et envoyer un signal clair. Il est temps que l'on affronte enfin les enjeux de la sous-densification.» C.B.

Bernex-Nord menacé

Le Conseil fédéral devrait approuver le plan genevois en mai, remanié à la baisse par son administration. L'horizon du développement hors de la zone à bâtir tel que prévu initialement par Genève s'arrête donc en 2023. Au-delà, il ne pourra plus avancer sur la zone agricole. «En l'état, Berne ne nous autorisera pas à réaliser la totalité du grand projet de Bernex avec plus de 5000 logements», note Isabel Girault. Nous aurons aussi des problèmes avec des extensions de villages si la densité s'avérera trop faible.» Genève doit donc se tourner vers sa zone à bâtir existante, et densifier davantage.

Lire l'éditorial en page une: «Genève est enfin obligé de densifier»